# « 17 octobre 1961, ici on noie les Algériens »

Alors que les négociations pour l'indépendance de l'Algérie sont ouvertes à Evian depuis mai 1961, la répression de l'Etat français contre les militants du FLN en France s'intensifie et atteint son paroxysme en septembre-octobre 1961. Le 17 octobre 1961, la Fédération de France du FLN invite la communauté algérienne de Paris à une manifestation pacifique pour protester contre les mesures de couvre-feuinstaurées depuis le 5 octobre par le préfet de police Maurice Papon. Malgré l'interdiction de la manifestation, ce sont 30000 à 40000 Algériens – hommes, femmes, enfants – qui se mobilisent et se retrouvent sans défense face à des milliers de policiers. C'est alors le carnage, la répression est sanglante et sans limites. Plus de 12000 manifestants sont sauvagement arrêtés, torturés, certains sont jetés à la Seine. Les jours suivants, les rafles se multiplient. Des centaines d'Algériens sont expulsés. Alors que les officiels font état de 3 décès, le nombre des morts et des disparus s'élève selon de nombreuses sources à plusieurs centaines. Et pourtant ce massacre odieux sera occulté pendant plus de 50 ans, aucune enquête ne sera diligentée et ce crime reste jusqu'à ce jour impuni. En novembre 2012, François Hollande déclare reconnaitre les faits, mais ne se prononce pas sur la responsabilité de l'Etat français.

---

« Même si il est rarement reconnu comme tel, il s'agit dans toute l'histoire contemporaine de l'Europe occidentale, de la répression d'Etat la plus violente et la plus meurtrière qu'ait jamais subie une manifestation de rue désarmée. Le nombre de victimes serait supérieur à celui de la place Tiananmen à Pékin en 1989 »[1]

Alors que les négociations pour l'indépendance de l'Algérie sont ouvertes à Evian depuis mai 1961, la répression de l'Etat

français contre les militants du FLN en France s'intensifie et atteint son paroxysme en septembre-octobre 1961. Le 17 octobre 1961, la Fédération de France du FLN invite la communauté algérienne de Paris à une manifestation pacifique pour protester contre les mesures de couvre-feu instaurées depuis le 5 octobre par le préfet de police Maurice Papon. Malgré l'interdiction de la manifestation, ce sont 30000 à 40000 Algériens – hommes, femmes, enfants – qui se mobilisent et se retrouvent sans défense face à des milliers de policiers. C'est alors le carnage, la répression est sanglante et sans limites. Plus de 12000 manifestants sont sauvagement arrêtés, torturés, certains sont jetés à la Seine. Les jours suivants, les rafles se multiplient. Des centaines d'Algériens sont expulsés. Alors que les officiels font état de 3 décès, le nombre des morts et des disparus s'élève selon de nombreuses sources à plusieurs centaines. Et pourtant ce massacre odieux sera occulté pendant plus de 50 ans, aucune enquête ne sera diligentée et ce crime reste jusqu'à ce jour impuni. En novembre 2012, François Hollande déclare reconnaitre les faits, mais ne se prononce pas sur la responsabilité de l'Etat français.

La France de 1961, c'est la France de l'oppression coloniale, celle de la guerre d'Algérie, celle qui met en œuvre les mêmes méthodes racistes et criminelles contre la Résistance en Algérie et la population immigrée en métropole, les considérant toutes deux comme des menaces pour l'intégrité de la République française. Pourtant 50 ans plus tard, rien n'a changé dans le rapport que la République française entretient vis-à-vis de ceux qui sont originaires de son ancien empire colonial. Rien ne peut changer en effet, puisque la politique impérialiste française et sa mission dite « civilisatrice » – basée sur des conceptions racistes – sont des éléments constitutifs de la Nation française.

En témoigne la « Marche pour l'Egalité et contre le Racisme » dont nous célébrons cette année le 30ème anniversaire. Vingt

ans après octobre 1961, les fils et les filles de ceux que la République française avait massacrés, se levèrent à leur tour pour dire « stop aux crimes racistes et réclamer l'égalité et la justice ». La République traita alors leurs revendications avec le même mépris que le colon vis-à-vis du colonisé. Adoptant la stratégie de "diviser pour mieux régner", elle s'appliqua, par des manœuvres politiciennes, à phagocyter le mouvement- notamment via la création de SOS-Racisme- à le discréditer et à l'entraîner vers l'oubli. En témoigne aussi les mesures répressives de type colonial, mises en place lors du soulèvement des jeunes des quartiers populaires en 2005. L'état d'urgence, procédure rarissime, fut décrété pour 12 jours. Le couvre-feu, pratique phare de la « guerre contre-insurrectionnelle » contre les résistants algériens pendant la bataille d'Alger, puis en France en octobre 1961, fut imposé dans plusieurs villes.

Non rien n'a changé. Depuis 50 ans la France conserve cette approche coloniale et raciste, élément structurel de la République française, permettant de tirer économiquement profit des classes sociales les plus défavorisées – indigènes dans les colonies ou classes populaires issues de l'immigration – tout en réprimant sévèrement toute revendication d'égalité, d'indépendance, voire de soutien à l'indépendance des peuples. Au-delà de nos frontières, la politique interventionniste de la France en Irak (1991), Afghanistan (2003), Lybie (2011), Mali (2012) et sa volonté farouche d'intervenir en Syrie relève des mêmes mécanismes. L'impérialisme, « stade suprême du capitalisme », est un système barbare d'asservissement des peuples pour contrôler les ressources.

Nous, Comité Action Palestine, qui soutenons la résistance palestinienne contre le colonialisme juif en Palestine, réaffirmons que les liens inconditionnels entre l'Etat français et l'entité sioniste s'expliquent par des intérêts communs pour mener à bien cette politique coloniale et

raciste. Nous tenons à rendre un profond hommage à toutes les victimes de cette politique et à tous ceux qui se sont levés, comme en Octobre 1961, et continuent à le faire pour lutter contre l’oppression.

*1 : le 17 octobre des Algériens, Marcel et Paulette Péju, 2011, Ed° la Découverte.*

**Comité Action Palestine**